

### Likès. Justice : des clés pour comprendre

15 novembre 2014



Alan Marzin (à droite), assistant de justice, en compagnie d'Hélène Aboukrat, future magistrate, d'Ingrid De Dekker et de Véronique Briand, juristes, a su mettre à l'aise les lycéens et susciter le dialogue.

Dans le cadre du Festival du film judiciaire en lycée professionnel, 58 élèves du Likès ont assisté, jeudi, à l'auditorium du lycée, à la projection d'un film, puis ont participé à un débat. Grâce au film, ils ont pu découvrir le fonctionnement de la justice au travers d'audiences de la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du palais de justice de Paris. Une suite de moments forts mettant en scène les acteurs d'un tribunal (juges, procureurs, parties civiles et justiciables...) sobrement filmés par Raymond Depardon. Des images qui ont marqué les lycéens. Coraline Menguy, 16 ans, en terminale, a « apprécié de voir le déroulement des audiences et de connaître les sanctions. Je ne suis pas étonnée des peines infligées ».

#### « Sanctions méritées »

Laura Lannuzel, élève de seconde a, quant à elle, « été frappée par la personnalité des justiciables et le contraste avec leurs propres histoires. Une audience, c'est vivant, on avait l'impression d'être dedans ». Pour elle, « les sanctions sont méritées ». Même son de cloche du côté de Huda Yildiz, élève de première : « Ils ont (les condamnés) ce qu'ils méritent, c'est dur parfois. Comme pour le chauffeur-livreur sans permis, il assumait, il avait une forme de courage. Il a dit : si je n'ai pas de travail... je deale. Un dilemme cornélien ». « Moi, j'ai été impressionnée par le harcèlement téléphonique d'une jeune femme par son ancien compagnon et le rôle de l'avocat, souligne Solène Cotton, en première. Liberté... détention. C'est violent. On entre libre et on peut ressortir détenu ! »

#### Des termes méconnus

Le débat qui a suivi - animé par Alan Marzin, assistant de justice, Hélène Aboukrat, auditeur de justice, Ingrid De Queker et Véronique Briand, juristes d'Agora justice - a permis aux jeunes d'exposer leur ressenti et de poser des questions. Les lycéens, plus habitués aux procès à l'anglo-saxonne, au travers de séries TV américaines, qu'au déroulement d'une audience en France, ont eu un peu de mal à entrer dans ce débat. Le langage judiciaire (huis-clos, réparation, dommages, etc.) était, pour eux, plutôt hermétique. Néanmoins, les intervenants ont su susciter leur curiosité et leur donner des clés pour comprendre le fonctionnement d'un tribunal.